ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE

11, rue de Beaugency

41 230 VERNOU-EN-SOLOGNE

Tel : 02.54.98.20.77

Email : [ec-vernou-en-sologne@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-vernou-en-sologne@ac-orleans-tours.fr)

Compte-rendu du 1er conseil d’école

R.P.I. Courmemin / Vernou-en-Sologne

Séance du 16 octobre 2015

Le conseil d’école s’est réuni le vendredi 16 octobre 2015 à 18 heures, dans la salle de réunion de l’école de Vernou-en-Sologne.

Etaient présents :

* Mme Moreau, adjointe au maire de Vernou-en-Sologne
* Mme Chantier, conseillère municipale de Courmemin
* Mmes Gaudron et Thiesset, représentantes titulaires des parents d’élèves de Vernou-en-Sologne
* Mmes Spenlehauer et Thomas, représentantes titulaires des parents d’élèves de Courmemin
* Mmes Alves Das Neves et Durand, représentantes suppléantes des parents d’élèves de Vernou-en-Sologne
* Mmes Lejard et Pressoir, représentantes suppléantes des parents d’élèves de Courmemin
* Mme Cellier, enseignante à l’école de Courmemin
* Mme Algrain, enseignante à l’école de Courmemin
* Mme Martineau, enseignante à l’école de Vernou-en-Sologne
* Mme Blanchet-Douvez, directrice de l’école de Courmemin
* Mme Cormery, directrice de l’école de Vernou-en-Sologne

Etaient absents :

* M. Lépinard, Inspecteur de l’Education Nationale de la circonscription de Romorantin
* M. Cléon, Délégué Départemental de l’Education Nationale
* M. Terrier, Maire de Vernou-En-Sologne
* M. Chantier, Maire de Courmemin
* Mmes Dezon et Huppenoire, membres du Réseau d’Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

Présidente de séance : Mme Carine Cormery

Secrétaire de séance : Mme Céline Martineau

Avant d’aborder l’ordre du jour, Mme Cormery demande s’il y a des remarques sur le précédent compte-rendu du conseil d’école du 16 juin 2015. En l’absence, celui-ci est approuvé.

Mme Cormery rappelle que les élections des représentants de parents d’élèves sont organisées dans chacune des écoles du RPI. Les écoles conservent néanmoins la possibilité de regrouper leurs conseils d’école pour la durée de l’année scolaire. Les deux conseils sont invités à délibérer séparément sur ce point. Les deux conseils votent pour la réunification pour l’année scolaire 2015/2016. Mme Cormery présidera les trois conseils regroupés de l’année scolaire. Le deuxième conseil se tiendra à Courmemin et le dernier à Vernou-en-Sologne.

**POINT 1 : ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D’ELEVES**

Les élections des représentants de parents d’élèves se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2015 dans chacune des écoles du RPI de 13h à 17h.

A Courmemin, sur 92 électeurs inscrits, il y a eu 49 votants : 6 bulletins nuls donc 43 suffrages exprimés, pour un quotient électoral de 21.5 (et un taux de participation de 53 %).

Mmes Spenlehauer et Thomas ont été élues représentantes titulaires des parents d’élèves au Conseil d’école de Courmemin. Mmes Lejard et Pressoir ont été élues représentantes suppléantes.

A Vernou-en-Sologne, sur 84 électeurs inscrits, il y a eu 42 votants : 0 bulletin nul donc 42 suffrages exprimés, pour un quotient électoral de 21 (et un taux de participation de 50 %).

Mmes Gaudron et Thiesset ont été élues représentantes titulaires des parents d’élèves au Conseil d’école de Vernou-En-Sologne. Mmes Alves Das Neves et Durand ont été élues représentantes suppléantes.

**POINT 2 : ORGANISATION PEDAGOGIQUE**

L’organisation pédagogique est la suivante :

- Mme Cellier et Mme Algrain : 17 PS et 10 MS soit un total de 27 élèves.

- Mme Blanchet-Douvez et Mme Algrain : 17 GS et 9 CP soit un total de 26 élèves.

- Mme Martineau : 15 CE1 et 10 CE2 soit un total de 25 élèves (- 1 CE2 à la rentrée)

- Mme Cormery : 17 CM1 et 10 CM2 soit un total de 27 élèves (- 1 CM1 à la rentrée)

Mmes Cellier et Blanchet-Douvez travaillent à temps partiel, c’est donc Mme Algrain qui assure les différents compléments de service. Ainsi, elle a la classe de PS/MS le jeudi et la classe de GS/CP le mardi et un mercredi sur quatre. Mme Cellier reprendra à temps complet en mars 2016.

Les écoles de Courmemin et Vernou-en-Sologne bénéficient d’une EVS, une aide à la direction : Mme Pascale DAULOIR a assuré cette fonction jusqu’au 22 septembre et nous tenions à la remercier pour son professionnalisme. Son contrat étant arrivé au terme des 2 ans, elle a été remplacée à compter du 1er octobre par Mme Natacha Hadj-Larbi. Elle est présente les lundis et mardis à l’école de Vernou-en-Sologne et les jeudis et vendredis à l’école de Courmemin. Elle bénéficie d’un contrat aidé de 20h.

Une AESH (accompagnant d’élèves en situation de handicap) est également présente à l’école de Vernou-En-Sologne pour aider à la scolarisation de deux enfants en situation de handicap. Il s’agit de Mme Aurélie Moreau.

Les deux classes de Courmemin bénéficient de la présence d’une ATSEM : Mme Toyer, pour la classe de PS-MS, qui reprend à temps complet à la rentrée de novembre et Mme Carrica pour les GS-CP. Mme VIOUX a repris son service à la cantine de Courmemin depuis la rentrée de septembre. Le contrat de Mme GENTY, qui remplaçait Mme Toyer à mi-temps sur la classe de PS/MS, se termine aux vacances de la Toussaint. Les enseignantes la remercient pour son professionnalisme et sa bienveillance auprès des enfants.

**POINT 3 : PROJETS D’ECOLE**

Le projet d’école est élaboré pour quatre ans mais actualisé tous les ans. L’année scolaire 2013/2014 devait être la 4e et dernière année du projet d’école. Cependant, une reconduction exceptionnelle au titre de l’année scolaire 2014/2015 avait été accordée aux écoles. Pour l’année scolaire 2015/2016, seules les écoles maternelles doivent élaborer un nouveau projet d’école. Ainsi, pour les RPI, le projet d’école actuel doit être poursuivi pour cette année scolaire. Il est demandé aux RPI d’élaborer un bilan pour les vacances de printemps en vue de l’élaboration d’un nouveau projet d’école à la rentrée 2016.

Le projet d’école est commun aux deux écoles avec trois axes prioritaires : améliorer la maîtrise de la langue à travers la littérature de jeunesse, mettre les TIC au service des apprentissages et acquérir le respect de soi, des autres, de l’environnement.

A Vernou-en-Sologne, les élèves des deux classes ont participé à l’opération « Nettoyons la nature » le vendredi 25 septembre 2015 puis ils ont visité l'usine d'incinération des ordures ménagères de Vernou-en-Sologne le mardi 13 octobre 2015.

Le jeudi 19 novembre 2015 à 10h, les élèves des deux classes assisteront à un spectacle de musique à la pyramide de Romorantin intitulé « La petite histoire du jazz ». Le jeudi 17 décembre, en soirée, les élèves présenteront à leur famille, un mini-concert à la salle des fêtes de Vernou-en-Sologne.

En janvier/février, la FFSS41 interviendra auprès des élèves des deux classes pour parler des dangers domestiques et apprendre les gestes de premiers secours.

Du mercredi 30 mars au vendredi 1er avril, l’école participera à un voyage scolaire sur le thème des volcans. Au programme, visite du volcan de Lemptégy le mercredi, journée à Vulcania le jeudi et le vendredi randonnée sur le pic du Puy de Dôme le matin et découverte de la faune et de la flore l’après-midi. Le coût de ce séjour est de 124 euros par enfant, pour l’hébergement et les activités. Grâce au don de 1000 euros de l’association de parents d’élèves, le prix a été revu à la baisse : 104 euros par enfant. A ce prix, il faudra rajouter le prix du car qui sera pris en charge par les mairies et la coopérative scolaire, soit environ 2000 euros.

Pour baisser le prix de ce voyage, les enseignantes s’investissent et organisent différentes actions : vente de gâteaux faits par les enfants, participation au « Range ta chambre » le dimanche 8 novembre, création d’un livre de recettes à la fin de l'année (les bénéfices serviront l'année prochaine), etc.

Enfin, la classe de CM1/CM2 travaillera en dernière période sur la seconde guerre mondiale et participera au concours organisé par la fédération Maginot : l’association finance le transport pour la visite d’un lieu historique et en contrepartie la classe devra rendre un dossier composé de textes et dessins.

A Courmemin, les élèves des deux classes ont également participé à l’opération « Nettoyons la nature » le vendredi 25 septembre.

L’école de Courmemin a un projet musical pour l’année scolaire 2015/2016. Ainsi, des intervenants de l’école « Cap musique » de Romorantin doivent intervenir régulièrement auprès des élèves. Ce projet est en cours, des informations supplémentaires seront donc communiquées ultérieurement aux parents.

Enfin, la classe de GS/CP doit participer aux « p’tites randos » pendant 3 jours (fin mai ou début juin) durant lesquels sont organisés de la marche et des visites.

**POINT 4 : REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D’ECOLE ET REGLEMENT INTERIEUR DES ECOLES DU RPI**

Le règlement intérieur du conseil d’école et le règlement intérieur des écoles du RPI ont été adoptés à l’unanimité. Ils ont été signés par tous les membres présents (cf annexe).

A l'école, certains documents et registres sont obligatoires. Les directeurs doivent veiller à la tenue de ces registres. Nous devons donc avoir à disposition un registre de sécurité où sont consignés notamment les exercices d'évacuation et les vérifications des extincteurs. Ainsi, un exercice d’évacuation a été réalisé le jeudi 1er octobre à l’école de Vernou-en-Sologne et le mercredi 14 octobre à l’école de Courmemin.

Il existe également le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) qui définit la conduite à tenir en cas de situation de confinement, et le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) qui a pour objectif de mieux cerner les risques afin de définir un programme de prévention annuel. C'est un document de référence pour le dialogue entre les enseignants, la mairie et l'IEN dans lequel il y a différentes familles à risques : hygiène, sécurité, risques psycho-sociaux, ergonomie. (cf annexes)

**POINT 5 : COOPERATIVE SCOLAIRE**

Les écoles de Vernou et Courmemin font part de la situation financière de la coopérative scolaire aux membres du conseil.

L’école de Vernou commence l’année scolaire avec 1472,59 euros. Pour l’instant, la participation volontaire des familles s’élève à 635 euros, l’association « Les petits solognots » a fait un don de 1000 euros. Les enseignantes ont demandé aux parents le versement d’un acompte de 20 euros afin de réserver la classe découverte « volcans ».

L’école de Courmemin commence l’année scolaire avec 3500 €. Cette somme est le résultat du projet cirque de l’année scolaire passée : 1800 € pour les entrées sous le chapiteau, 540 € de don par le VCV et l’USCV foot, 600 € récoltés grâce à l’entracte de l’APE, 350 € de bénéfices suite à la vente d’un DVD du spectacle. Les enseignantes tiennent à remercier ces associations pour leur générosité.

Pour la rentrée scolaire 2015/2016, la participation volontaire des familles s’élève à 600 euros, l’association « Les petits solognots » a fait un don de 1000 euros. L’école de Courmemin a investi dans l’achat de vélos et patinettes.

**POINT 6 : PISCINE**

Les séances de piscine reprendront le jeudi 3 décembre pour l’école de Vernou-en-Sologne. Ces séances ont toujours lieu le jeudi matin de 10h45 à 11h15. Les élèves prennent donc le car à 10h pour l’école de Courmemin et à 10h15 pour l’école de Vernou-en-Sologne pour se rendre à la piscine de Romorantin ; le retour a lieu entre 11h45 et 12h.

Chaque classe bénéficiera d’un cycle natation d’environ 9 séances. La classe de CM1/CM2 se rendra à la piscine du jeudi 3 décembre au jeudi 4 février (séance du 26 novembre annulée car organisation de la journée sportive régionale des établissements hospitaliers). Les classes de GS/CP et CE1/CE2 s’y rendront du jeudi 25 février au jeudi 5 mai (séance du jeudi 31 mars annulée pour les CE1/CE2 en raison du voyage scolaire).

Cette année, les parents disponibles pour nous accompagner sont : Mme Alves Das Neves, M. Spenlehauer (petit bassin), Mme Thomas, M. Rousseau et Mme Paillot (occasionnellement). La classe de GS/CP manque d’accompagnateurs : elle ne pourra donc pas se rendre à la piscine si elle n’a pas le nombre d’accompagnateurs suffisants. Un appel sera donc à nouveau lancé à la rentrée.

**POINT 7 : TRAVAUX ET AMENAGEMENTS**

A Vernou, les vidéoprojecteurs des deux classes ont été changés et remplacés par du matériel plus puissant. La forte luminosité dans les classes n’est plus un problème : nous voyons très bien même rideaux ouverts. Un grand merci à la municipalité de Vernou-en-Sologne. La porte du hall a été réparée pour la deuxième fois depuis la rentrée. A ce jour, elle fonctionne. En raison du plan vigipirate renforcé, les portails des écoles doivent être fermés à clé. Une sonnette doit donc être installée à l’entrée de l’école de Vernou. De plus, une lumière de la classe des CM est décrochée d’un côté et deux néons doivent être changés. Enfin, des devis pour le remplacement de quatre batteries et d’un chargeur d’ordinateur portable ont été transmis à la mairie de Vernou-en-Sologne par la directrice.

A Courmemin, il est évoqué un problème d’isolation dans la classe de PS/MS. Des réparations doivent être envisagées au niveau de la gouttière du préau. Il est noté également un problème avec l’alarme de l’école. Enfin, le TBI de la classe de GS/CP montre des signes de fatigue : les stylets fonctionnent mal et l’ordinateur est très lent.

**POINT 8 : QUESTIONS DIVERSES**

Le spectacle de Noël, organisé par la municipalité de Vernou-en-Sologne, aura lieu le lundi 14 décembre à 15h. Il s’agit de « La symphonie des jouets », un spectacle de marionnettes joué par la compagnie Mariska.

Les prochains conseils d’école auront lieu le vendredi 26 février 2016 et le vendredi 10 juin 2016 à 18h.

La date du samedi 2 juillet est proposée par l’association de parents d’élèves pour l’organisation de la fête de l’école, qui aura cette année scolaire à Courmemin.

L’association « Les petits solognots » envisage également d’organiser un carnaval hors temps scolaire et souhaiterait la collaboration des enseignantes et des municipalités. Ainsi, une réunion aura lieu le lundi 2 novembre à 17h30 à l’école de Courmemin.

Les parents interrogent la mairie de Vernou-en-Sologne quant à l’organisation du temps périscolaire et souhaitent savoir si des activités vont être mises en place. La mairie les informe qu’une réunion doit être faite avec le personnel communal.

Les parents signalent un problème à la cantine de Vernou-en-Sologne : il semblerait que des punitions collectives soient données par le personnel.

Les parents soulèvent également un problème à la cantine de Courmemin : les gâteaux d’anniversaire sont donnés aux enfants durant la pause méridienne et certains parents pensent que les enfants ne mangeant pas à la cantine peuvent être lésés.

Enfin, les parents s’interrogent quant à l’installation de caméras dans la cour de l’école de Vernou-en-Sologne et aux abords de l’école. La mairie de Vernou-en-Sologne informe les parents que toutes les autorisations ont été délivrées par les autorités compétentes et que seuls la gendarmerie ou le maire peuvent visionner ces caméras.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

A Vernou-en-Sologne, le 19 octobre 2015.

La secrétaire de séance, La directrice,

Céline Martineau Carine Cormery

Copie transmise à :

* Madame la Directrice Académique
* Monsieur l’Inspecteur de l’Education Nationale
* Monsieur le Maire de Courmemin
* Monsieur le Maire de Vernou-en-Sologne
* Mesdames les représentantes des parents d’élèves
* Monsieur le Délégué Départemental de l’Education Nationale
* Mesdames les membres de l’équipe enseignante
* Mesdames les membres du RASED